



MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE LA RURALITÉ  
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

---

Conférence « pour un Agenda rural au cœur de la programmation post-2020 »

**Intervention de M. Jean-Michel Baylet**

Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales

19 avril 2016

---

Comme je n'ai pu me déplacer pour être parmi vous aujourd'hui, je tenais à vous adresser ce message, à vous, qui représentez et défendez la place des ruralités auprès et au sein des institutions communautaires. La prise en compte de ces territoires est une des priorités de mon action.

Par ailleurs, étant un fervent européen, j'estime que l'UE doit, plus qu'elle ne le fait aujourd'hui, se saisir de leur avenir. La stratégie « Europe 2020 » vise une croissance intelligente, inclusive et durable pour notre continent.

Cette orientation est juste et pertinente, et il est essentiel de renouveler notre modèle de développement, à l'aune des mutations économiques et des transitions écologiques à l'œuvre ces dernières années.

Toutefois, cette stratégie ne peut occulter nos campagnes. En effet, elle ne saurait se concentrer sur les seules métropoles. Or, les territoires ruraux ont également un rôle important à jouer. Ils sont soumis à des contraintes parfois fortes, et certains sont

confrontés à d'importantes mutations économiques et sociales. Tous cependant, recèlent d'indéniables atouts et sont le terreau de nombreux projets, qu'il nous revient de valoriser et d'accompagner.

Oui, les ruralités sont aussi des terres d'excellence et d'innovation ; en matière agricole, et dans bien d'autres domaines.

Et votre action est essentielle afin d'insuffler une véritable ambition européenne pour des ruralités dynamiques, vivantes et solidaires. C'est pourquoi je tiens, à travers ce message, à apporter tout mon soutien à votre engagement. J'en suis convaincu, c'est grâce à la mobilisation des territoires, urbains, périurbains et ruraux, que les objectifs de croissance et de réduction des inégalités, seront atteints ; à l'horizon 2020 et au-delà. Les échanges avec l'ensemble des acteurs européens – Commission et Parlement – sont essentiels dans le cadre de la préparation de cette stratégie à moyen et à long terme. Il importe donc que la sensibilisation de ces institutions à une plus grande attention portées à nos campagnes soit forte et coordonnée.

Votre appel pour un livre blanc et un agenda rural en constitue le socle. J'y vois là une excellente initiative, à laquelle je ne peux que souscrire.

Dans mes fonctions, au sein du gouvernement français, je veille à la nécessaire intégration des enjeux propres aux ruralités, dans la perspective de la stratégie post-2020, notamment dans le cadre de la politique de cohésion.

Par ailleurs, j'écrai, dans les prochaines semaines, au Président de la Commission européenne, et à la Commissaire à la politique régionale, Corina Crețu pour leur rappeler la considération qui doit être portée à ces territoires.

Je vous souhaite des échanges fructueux au cours de cette journée qui permettra, je n'en doute pas, d'enrichir la réflexion pour une stratégie commune de développement qui intègre tous ces territoires qu'ils soient ruraux, périurbains ou de montagne et qui font la richesse de notre Europe.